

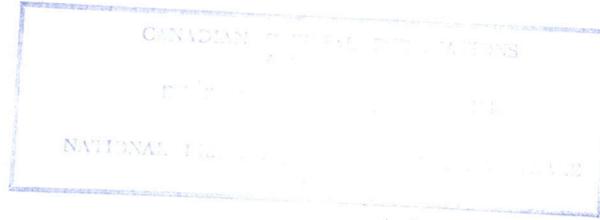
# Hebdo Canada

Volume 1, N° 3

le 24 janvier 1973



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada



Réflexions de M. Sharp: notre politique étrangère en 1972, 1  
L'Île-du-Prince-Édouard célèbre son centenaire, 3  
Un centre moderne de recherches forestières, 3  
Pas si bête, ce canard!, 3  
Mission scientifique en France, 4  
Nouvelle encre pour l'impression des timbres, 4  
Un Bureau des passeports à Winnipeg, 4  
De nouveaux hôtels pour le Canada, 4  
Rondelle d'entraînement, 5  
Restrictions sur l'usage des amphétamines, 5  
Modification des pouvoirs de Télésat, 5  
Des paiements anticipés pour les céréales non moissonnées, 6  
Échange culturel, 6  
Emploi dans l'administration fédérale, 6  
Un destroyer porte-hélicoptères mis en service, 7  
Emplois pour étudiants, 7  
Conférence mondiale sur les pêches, 7  
Recensement des familles - 1971, 7  
Le marché américain ouvert aux aéroglisseurs canadiens, 8  
Les radiobalises deviendront obligatoires, 8  
Un vaccin contre la grippe anglaise, 8

## Réflexions de M. Sharp: notre politique étrangère en 1972

*Dans une entrevue accordée en fin d'année au réseau anglais de Radio-Canada, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, s'est entretenu d'un grand nombre de questions internationales, y compris la sécurité en Europe, la réduction mutuelle et équilibrée des forces, les deux Allemagnes et leur entrée aux Nations Unies, le rôle du Canada au Viet-Nam, le commerce avec le Japon et les nations du Pacifique membres du Commonwealth, l'Amérique latine et les relations canado-américaines.*

*Voici des extraits de cette entrevue:*

**Q.** Lors d'une entrevue similaire, l'an dernier, vous aviez déclaré que du point de vue canadien, les retombées de la nouvelle orientation de la politique économique américaine, de même que le conflit indo-pakistanaïse avaient été les événements majeurs en 1971. Qu'en est-il pour l'année qui s'achève?

**R.** Parmi les faits saillants de cette année qui présentent un intérêt particulier pour le Canada, ainsi que pour l'ensemble de la communauté internationale, je placerais en tout premier lieu la continuation du mouvement vers une "détente" entre l'Est et l'Ouest. Nous avons été témoins, en peu de temps, d'un "déblocage" considérable. Les voyages du président Nixon à Pékin et à Moscou sont à cet égard particulièrement significatifs. Le rythme accéléré de cette détente présente à la fois des risques et des défis à relever au cours des négociations qui s'annoncent. Ces négociations, auxquelles le Canada entend prendre une part active et qui dureront peut-être des années, indiquent au moins que l'époque de la guerre froide est révolue.

## Commission internationale de surveillance au Viet-Nam

**Q.** A la lumière de ce que vous venez de dire, le Canada s'est surtout appliqué, au cours des douze derniers mois, à consolider ses initiatives en politique étrangère; je pense, notamment, à nos relations avec la Chine. A quoi peut-on s'attendre en 1973?

**R.** Un aspect qui attire beaucoup d'attention actuellement concerne un rôle possible pour le Canada au Viet-Nam. Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'une initiative de notre part. On nous demande d'envisager la participation du Canada dans une nouvelle commission internationale de surveillance du cessez-le-feu que nous souhaitons tous voir déclaré au Viet-Nam. Sur ce point, nous avons clairement exposé notre position. Nous sommes disposés à examiner dans un esprit constructif toute demande de participation à des dispositifs de surveillance de trêve. Mais il faudra, pour que nous puissions accepter, que nous ayons l'assurance que l'opération promise de réussir et que nous puissions y jouer un rôle utile. Nous avons une grande expérience d'opérations de ce genre au Viet-Nam, et c'est en nous basant sur cette expérience aussi bien que sur l'étude des circonstances entourant la demande, que nous jugerons les chances de succès et la possibilité d'une participation utile du Canada.

**Q.** A l'heure de la détente en Europe, comment entrevoyez-vous le rôle du Canada au sein d'un organisme comme l'OTAN?

**R.** Par le passé nous avons encouragé tant sur le plan bilatéral que multilatéral les efforts faits en vue d'une détente en Europe. Notre présence à la réunion d'Helsinki confirme le fait que le Canada est reconnu comme partenaire valable lorsqu'il s'agit de questions de sécurité et de coopération en Europe.

Pour ce qui est de son appartenance à l'OTAN, le Canada, qui n'est pas membre d'un organisme comme la Communauté économique européenne et n'a pas les moyens que les grandes puissances possèdent, trouve dans tous les comités de l'OTAN jusqu'au Conseil ministériel lui-même, un forum pour exprimer et faire valoir ses intérêts dans toutes les questions importantes qui touchent la détente entre l'Ouest et l'Est.

#### Commerce avec le Japon et les nations du Pacifique

**Q.** Et qu'en est-il de nos relations avec les nations du Pacifique?... avec le Japon et les pays de cette région qui sont membres du Commonwealth... quelle tournure ont-elles prise?

**R.** Eh bien, nous avons évidemment grandement accru nos relations avec le Japon. Les échanges commerciaux s'accroissent d'année en année et le Japon est maintenant au quatrième rang de nos partenaires commerciaux. Nous consacrons toujours une bonne partie de nos efforts à la promotion des échanges commerciaux avec ce dernier. Nous avons également établi des contacts ailleurs, et notre bilan politique est plus étoffé qu'auparavant. Le Japon a, comme nous, reconnu le régime de Pékin comme étant le gouvernement légitime de la Chine. C'était — je me rappelle m'être entretenu de cela avec la délégation japonaise venue au Canada il y a deux ans — c'était une démarche que les Japonais n'envisageaient pas à l'époque. Mais ils ont changé d'idée et, après l'élection d'un nouveau gouvernement, ils ont engagé des négociations à cette fin. Il y a donc plusieurs raisons qui militent en faveur de liens étroits avec le Japon. C'est un pays qui va exercer une influence énorme dans toute la région du Pacifique. Je crois qu'il jouera un rôle essentiel dans le développement des relations entre l'Union soviétique, la Chine, les États-Unis et nous-mêmes. Nous avons évidemment élargi nos relations avec d'autres pays, et notamment avec l'Indonésie qui, avec une population d'environ cent millions d'habitants, exercera certainement une grande influence sur les affaires de l'Asie du Sud-est. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont également en train de

remanier leur politique étrangère depuis l'avènement de nouveaux gouvernements, et nous espérons avoir des contacts plus directs avec eux. Non pas en tant que membres du Commonwealth, mais simplement parce que nous avons des questions bilatérales à discuter...

**Q.** On a vu, cette année, que le Canada a fait une contribution remarquable à la conférence de Stockholm sur l'environnement. A part cette question, dans quels domaines souhaitons-nous intensifier notre action aux Nations Unies?

**R.** Je suppose que le Droit de la Mer sera un domaine où nous concentrerons nos efforts. Deux sessions du Comité des Nations Unies sur le fond des mers auront lieu l'an prochain, suivies à l'automne d'une réunion préparatoire à la Conférence sur le Droit de la Mer, conférence qui aura lieu à Santiago, Chili en 1974.

Nous continuerons évidemment à accorder une haute priorité à nos efforts dans le domaine du désarmement, particulièrement en ce qui a trait à des projets aussi importants que l'interdiction totale des essais nucléaires et l'examen d'une interdiction de la fabrication d'armes chimiques.

Le Canada a fait quelques propositions en ce qui a trait à l'orientation et au contrôle des opérations pour le maintien de la paix autorisées par le Conseil de Sécurité, propositions qui seront, nous l'espérons, discutées au début de l'année prochaine par le Comité spécial sur les opérations du maintien de la paix.

**Q.** La coopération avec le Tiers-Monde a constitué un de nos principaux objectifs depuis quelques années. Y a-t-il lieu de se réjouir des résultats obtenus?

**R.** Nous ne pouvons nous réjouir des résultats de nos efforts de coopération avec les pays en voie de développement tant que l'écart entre leur prospérité et la nôtre ne diminuera pas. Leur dettes, leur faible participation au commerce mondial et les autres immenses problèmes auxquels ils font face ne suscitent pas l'optimisme. Toutefois, l'ampleur de ces problèmes ne doit pas nous décourager. A ces pays revient la responsabilité première de leur propre développement mais, l'année dernière, nous avons

pris certaines mesures importantes à long terme. Face au problème de la dette extérieure et aux besoins de technologie avancée du Tiers-Monde, notre programme d'aide continue à augmenter. Nous avons l'intention de ratifier le nouvel Accord sur le cacao conclu cette année. S'il entre en vigueur, il est fort possible que les revenus des pays producteurs deviennent plus stables.

L'année dernière le Canada a pris des mesures concernant les accords d'assurance-investissement et les accords commerciaux avec ces pays. La loi sur le système douanier préférentiel en faveur des pays en voie de développement introduite lors de la dernière session sera réintroduite lors de la prochaine session.

**Q.** Même si nous avons maintenant un observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains et que nous sommes devenus membres de la Banque interaméricaine de développement, nos rapports avec l'Amérique latine ne semblent pas progresser au même rythme qu'ailleurs. A quoi faut-il attribuer cet état de chose?

**R.** Je crois qu'il est inexact d'affirmer que nos relations avec l'Amérique latine n'ont pas évolué au même rythme que nos relations avec les autres régions du monde. D'abord, sur le plan de nos relations bilatérales, une des premières mesures prises à la suite de notre décision, en 1970, de donner une orientation plus valable à notre politique extérieure, a été l'établissement, sous les auspices de l'Agence canadienne de développement international, d'un programme d'aide technique à l'Amérique latine axé sur l'agriculture, l'éducation et le développement communautaire; cette aide dépassera bientôt le niveau actuel d'une dizaine de millions de dollars.

Puis, sur le plan multilatéral, nous avons renforcé notre participation aux activités des institutions et des agences interaméricaines. Le printemps dernier, le Canada nommait un observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains... Le 3 mai, le Canada devenait membre régulier de la Banque interaméricaine de développement et y souscrivait un capital de 100 millions de dollars sur une période de trois ans. Membre de l'Organisation panaméricaine de la Santé

## L'Île-du-Prince-Édouard célèbre son centenaire

Le Gouverneur général, M. Roland Michener, a ouvert les célébrations commémorant l'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard dans la Confédération canadienne à Charlottetown, le 31 décembre. A la suite d'un concert donné par des artistes de l'Île, un grand bal était donné à cette occasion.

Le lever traditionnel du Gouverneur général eut lieu à Charlottetown même dans la matinée du 1er janvier. Après un déjeuner d'État et une réception offerte par les premiers ministres des provinces dans l'après-midi, monsieur Michener se retira à Summerside.

Dans le cadre des fêtes du centenaire, les jeux d'hiver provinciaux ont eu lieu à Charlottetown et Summerside les 5 et 6 janvier et les championnats de patinage artistique des provinces de l'Atlantique doivent également se dérouler ce mois-ci.

A titre commémoratif, le gouvernement canadien a émis en janvier un timbre, une pièce d'un dollar en argent et une carte postale.

Au cours du mois, des plaques commémoratives seront décernées aux églises vieilles de cent ans et plus.

Le point culminant des célébrations sera sans doute la visite que la Reine Elizabeth et le Prince Philip doivent effectuer à l'Île-du-Prince-Édouard du 29 juin au 4 juillet.

Des cérémonies spéciales se dérouleront à travers la province le 1er juillet, anniversaire de la Confédération.

## Un centre moderne de recherches forestières

On a commencé la première étape de la construction d'un centre de recherches forestières de 7.2 millions de dollars à Sault-Sainte-Marie (Ontario) à la fin de novembre.

Le nouvel ensemble sera l'un des mieux équipés du Canada et s'étalera sur 21 acres de terrain de la Couronne.

La première des quatre phases de la construction du Centre de recherches forestières des Grands lacs comprenait l'excavation et le nivellement du terrain. En une deuxième phase, les pieux seront foncés plus tard, ce

mois-ci. Puis ce sera la troisième phase, en avril, au cours de laquelle on construira les immeubles et leurs fondations. La quatrième et dernière phase sera celle du parachèvement du centre de recherches, en avril 1975.

Les plans prévoient un laboratoire de sciences forestières hautement efficace. A l'intérieur, l'immeuble sera accueillant; son aspect extérieur est conçu pour épouser le paysage qui l'entoure.

Le ministre de l'Environnement, M. Davis, a déclaré que le centre devait abriter des spécialistes de divers domaines de foresterie: sylviculture, écologie, aménagement et autres. Les travaux du centre toucheront à tout ce qui concerne la foresterie, sans être concentrés dans un secteur particulier. Le centre s'attaquera entre autres à la recherche en foresterie urbaine, notamment au problème de la maladie hollandaise de l'orme, et cherchera solution aux problèmes d'aménagement forestier de l'Ontario.

Comme le ministère de l'Environne-

ment cherche à donner le bon exemple dans la lutte contre la pollution, le laboratoire sera doté d'installations spéciales de traitement des eaux usées, dont un dispositif pour traiter les déchets chimiques.

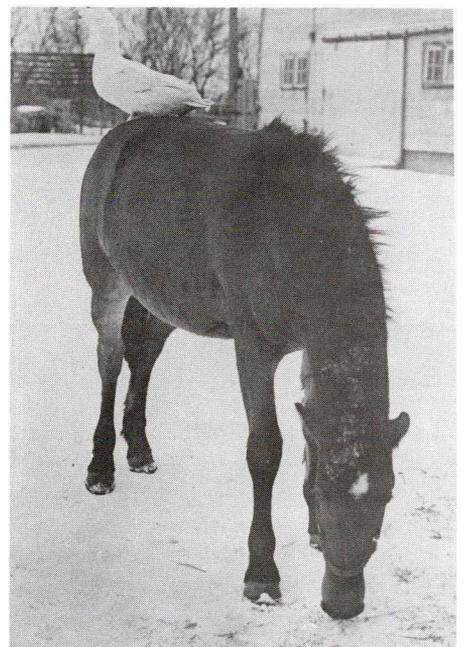
Quoique l'immeuble accueillera au début le personnel du Centre de recherches forestières des Grands lacs, qui compte 49 spécialistes et un personnel de soutien de 100 personnes, plus un petit groupe de chercheurs de la Section de la gestion des eaux, il a été conçu pour permettre un accroissement de l'effectif et pour accueillir des scientifiques de divers laboratoires et établissements d'enseignement supérieur.

De plus, le directeur du Centre, M. L.A. Smithers, a déclaré que celui-ci serait doté d'une grande bibliothèque dont les rayons offriront les collections les plus complètes du nord de l'Ontario en matière de biologie. Il a ajouté que le Centre aura également un arboretum et une station sylvicole expérimentale, à même son terrain.



**Pas si bête, ce canard!**

*Elmer, le canard de M. et Mme Allan Maly, de Macdonald (Manitoba) a reçu de sérieuses blessures lorsque son ami Cupid, le cheval, l'envoya promener du revers de la main (pardon! du sabot). Des bottes de caoutchouc empêchèrent le pauvre Elmer d'aggraver sa fracture à une patte et un vieux*



Photos Winnipeg Tribune

*coude de tuyau de poêle limita les mouvements de son aile blessée. Elmer est maintenant parfaitement rétabli; debout sur pattes et pattes sur le derrière (du cheval), le palmipède semble avoir trouvé l'endroit idéal pour se prémunir contre les coups de sabots de Cupid.*

### Mission scientifique en France

Une mission scientifique du gouvernement fédéral, composée de trois membres, s'est rendue en France du 11 au 20 décembre afin d'y étudier:

- les soins médicaux ainsi que les aspects régionaux de l'administration, de l'assurance médicale, du coût des soins, et des centres de soins communautaires;
- l'organisation, le mandat et le fonctionnement du Haut comité médical de la santé;
- les effets nocifs des drogues, les problèmes de l'abus des drogues et les méthodes utilisées pour faire connaître les effets nocifs des médicaments;
- les effets de la pollution de l'air, de l'eau et du sol sur la santé;
- les problèmes périnataux (survenant juste avant ou après la naissance).

Faisaient partie de la mission: M. H.L. Laframboise, directeur général de la Planification à long terme, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; le Dr Michel J. Bérard, chef du service d'obstétrique et de gynécologie de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal, et directeur du département d'obstétrique et de gynécologie de l'Université de Montréal; le Dr Yves Morin, chef du département de médecine et doyen associé de l'Université Laval, à Québec.

La création de cette mission, qui s'est rendue entre autres à Paris et Lyon, faisait suite aux recommandations de la Commission culturelle franco-canadienne. Son objectif était d'encourager la collaboration entre les établissements, les universités, les laboratoires et autres organismes des deux pays.

### Nouvelle encre pour l'impression des timbres

Les Postes canadiennes viennent de mettre au point une nouvelle encre phosphorescente pour l'impression des timbres "marqués Ottawa".

La formule de l'encre a été modifiée après qu'on eut découvert que le pro-

duit chimique au phosphore utilisé déteignait et abîmait les matériaux mis en contact avec les timbres. Sans présenter un danger pour la santé, le produit altérait l'état et la valeur des timbres d'une collection qui en étaient imprégnés.

Les timbres marqués Ottawa portent en marge des barres phosphorescentes qui sont lues par les machines automatiques servant à redresser et à oblitérer les lettres au bureau de poste d'Ottawa. Deux sortes de produits phosphorés étaient auparavant utilisés, l'un pour l'encre de lithographie, l'autre pour l'encre de gravure. C'est ce dernier qui déteignait.

Le Ministère a cessé d'utiliser ce produit et a mis au point et à l'essai sa nouvelle encre qui ne déteint pas. Cette encre, maintenant utilisée, contient le même type de substance que l'encre de lithographie.

### Un Bureau des passeports à Winnipeg

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé l'ouverture d'un Bureau régional des passeports à Winnipeg en 1973. La date d'ouverture n'a pas été précisée, mais le bureau ouvrira vraisemblablement ses portes avant le début de la saison de pointe de l'été.

L'ouverture d'un bureau à Winnipeg étend au Manitoba la formule du Bureau régional des passeports dont le but est de fournir au public voyageur canadien des services plus rapides, plus commodes et plus personnels.

Par suite de l'essor extraordinaire que prennent les voyages internationaux depuis quelques années, la demande de services de passeport s'est accrue au rythme de 10 pour cent par année. Environ 160,000 passeports ont été délivrés au Canada en 1961, et l'on prévoyait que le nombre de passeports émis en 1972 se chiffrait à quelque 500,000. Ces chiffres indiquent qu'un Canadien sur cinquante se sera prévalu des services de passeport en 1972, et l'on estime qu'il y a, à l'heure actuelle, deux millions de passeports valides en circulation.

Afin de répondre à cette demande toujours croissante et des plus saisonnières, on a ouvert des bureaux régionaux à Montréal, Toronto et Vancouver en 1970, et à Halifax et Edmonton, en 1972. Cette initiative a

été, sans contredit, un succès. L'ouverture d'un bureau régional à Winnipeg permettra aux citoyens de cette ville et des environs d'avoir accès aux mêmes services de passeport que ceux dont jouissent les résidents d'autres grandes villes du Canada.

### De nouveaux hôtels pour le Canada

On a récemment ouvert officiellement l'immense hôtel *Four Seasons Sheraton* dans le centre-ville de Toronto. A proximité de l'aéroport, on achève la construction de l'hôtel *Bristol Place*; cet élégant établissement de 225 chambres, conçu pour accueillir les congrès, ouvrira ses portes au début de 1973. La chaîne des *Western International Hotels* a commencé la construction d'un hôtel de 600 chambres sur l'avenue University.

A London (Ontario), une nouvelle chaîne, les *National Traveller Hotels*, a ouvert son premier établissement.

On s'attend que le *Hilton Québec*, qui comptera 577 chambres, ouvre ses portes l'été prochain dans la vieille capitale. Doté d'un centre de conférences et de salles de réunion, il constituera un élément important de Place Québec, nouveau centre d'affaires de la ville. On a aussi commencé la construction d'un *Quality Inn* à Québec.

Dans la région montréalaise, le *Holiday Inn-Longueuil* a ouvert ses portes l'automne dernier. L'édifice de 17 étages compte 214 chambres. Les travaux de construction sont déjà en cours pour un *Holiday Inn* de 22 étages à Place Dupuis dans le centre-ville.

A Halifax, l'hôtel du Canadien Pacifique, le *Château Halifax* (271 chambres), accueillera des clients au printemps et l'on a déjà commencé les travaux de construction d'un rajout de 112 chambres à l'hôtel *Lord Nelson*.

Dans l'ouest du pays, la chaîne d'hôtels du Canadien Pacifique a ouvert le *Red Oak Inn* à Brandon (Manitoba). Les *Quality Inns International* construiront un hôtel à Edmonton et la chaîne *Delta Hotels* prévoit construire un hôtel de 144 chambres à proximité de l'aéroport de Calgary. Un hôtel de 100 chambres ouvrira ses portes à proximité de l'aéroport de Vancouver le printemps prochain.

### Rondelle d'entraînement

Faite d'un matériau imperméable et souple, la rondelle "SafeTpuck" est une rondelle d'entraînement qui pèse environ trois onces. Sur toute surface lisse, elle se comporte exactement comme la rondelle traditionnelle de caoutchouc sur la glace; le contrôle, l'élasticité et le coefficient de friction sont les mêmes. Seules les aspérités de la surface influencent le coefficient de friction. M. Tom Kelley de la *Northern Electric* est l'un des inventeurs de cette nouvelle rondelle.

La rondelle d'entraînement est fabriquée et emballée par la *Lakeshore Association for Retarded Citizens* et est vendue par la société *Beaukel Limited*, dont M. Kelly est président. Une demande de brevet a été déposée.

La nouvelle rondelle se révèle avantageuse à l'entraînement. Elle permet en effet d'apprendre à jouer au hockey et de perfectionner son jeu douze mois par année, d'accroître la précision des lancers, puisque la rondelle obéit avec précision aux impulsions du bâton, et de donner des leçons aux étudiants dans les gymnases, ce qui réduit considérablement les frais de location exorbitants des patinoires. Elle rend également possibles d'autres économies en réduisant les besoins d'équipement protecteur. Elle permet des démonstrations pratiques, dans un gymnase ou ailleurs, des instructions données verbalement ou illustrées par des graphiques au tableau noir. La SafeTpuck diminue en outre les dommages aux surfaces peintes, aux panneaux muraux, aux fenêtres et aux voitures, ainsi que les risques de blessure à l'entraînement.

### Restrictions sur l'usage des amphétamines

Les détails des nouveaux règlements restreignant l'usage des amphétamines et de deux drogues de même nature, la phenmétrazine et la phendimétrazine, ont été exposés récemment par M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Depuis le 1er janvier, les médecins ne sont autorisés à administrer ou à prescrire ces drogues que pour le traitement des



*Avec SafeTpuck, le hockey peut même devenir un jeu d'intérieur.*

cas suivants: narcolepsie, troubles hypercinétiques chez l'enfant, arriération mentale (dysfonction cérébrale minimale), épilepsie, syndrome parkinsonien et hypotension liée à l'anesthésie. Cette liste de cas a été dressée par deux comités consultatifs d'experts médicaux placés sous la présidence du Dr Ian Henderson de l'Hôpital général d'Ottawa, et du Dr Thomas Ban de l'Hôpital Douglas à Montréal. Les membres de ces comités ont été désignés par le corps médical.

Si les drogues sont prescrites ou administrées en des quantités qui doivent être consommées dans une période n'excédant pas 30 jours consécutifs, le médecin doit, dans les 33 jours qui suivent la première administration, faire connaître au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social le nom, l'adresse, l'âge et le sexe du malade; il n'est pas tenu d'indiquer la nature du diagnostic. Dans le cas d'un traitement de plus de 30 jours, le médecin doit en outre communiquer au ministère le nom et l'adresse d'un confrère qui aura confirmé le diagnostic de la maladie pour laquelle la drogue a été prescrite. Cet avis doit être donné dans les 10 jours qui suivent la consultation.

"En mettant ce programme sur pied,

a déclaré le ministre, je tiens à souligner que le ministère n'a nullement l'intention d'entraver la pratique de la médecine. Le programme sera exécuté avec le minimum de formalités administratives. La liste des cas pour lesquels les amphétamines peuvent être prescrites sera revue périodiquement par des comités consultatifs nommés par le corps médical, et elle pourra, si cela est justifié, être modifiée. Nous poursuivrons notre politique de dialogue avec les représentants des associations médicales nationales, tant sur ce problème que sur les autres".

### Modification des pouvoirs de Télésat

Télésat Canada aura peut-être bientôt l'autorisation de fournir des services de télécommunication en dehors du Canada. En vertu de sa loi actuelle de constitution, Télésat ne peut dispenser de services qu'au Canada mais elle a fait une demande au ministre de la Consommation et des Corporations, qui lui accordera des lettres patentes modifiant ses pouvoirs. D'après la Loi de Télésat Canada, les lettres patentes n'entrent en vigueur qu'après avoir été déposées au Parlement pour une période de trente jours

Ces lettres patentes contiennent des dispositions prévoyant que tout service fourni par Télésat à destination d'endroits situés hors du territoire canadien devra faire l'objet d'ententes intergouvernementales. De plus, Télésat a l'intention, si elle reçoit l'autorisation de fournir ces services, de les considérer comme une activité accessoire et secondaire par rapport à son entreprise principale, qui est d'assurer des services au Canada. Il est possible du point de vue technique de fournir des services à des endroits hors du Canada puisque le faisceau du satellite qui est concentré sur le territoire canadien couvre aussi des régions avoisinantes comme certaines parties des États-Unis (dont l'Alaska) et le Groenland.

Étant donné que les nouveaux clients de Télésat pour les services hors du Canada seront tout probablement des sociétés américaines, des entretiens à ce sujet ont déjà eu lieu entre le Département d'État des États-Unis et les ministères canadiens des Communications et des Affaires extérieures. A la suite de ces entretiens, des lettres énonçant les principes régissant l'utilisation des nouveaux pouvoirs de Télésat ont été échangées. Dans ces lettres, il est reconnu que l'engagement à lancer nos satellites de Télésat ne soient utilisés que pour desservir des régions canadiennes. Les lettres reconnaissent les obligations qui incombent au Canada et aux autres pays signataires des ententes concernant le Consortium international des télécommunications par satellite (INTELSAT), lesquelles devraient entrer en vigueur prochainement. Les obligations qui font l'objet de ces ententes donnent à Intelsat un certain degré de protection économique et technique contre la mise en service éventuelle de systèmes de satellite, notamment ceux qui assureraient des services sur une base internationale, qui pourraient ébranler les assises de cette importante entreprise mondiale.

Enfin les lettres contiennent les conditions qui s'appliqueraient réciproquement si un éventuel système de satellite américain projetait de fournir des services à destination du Canada ou entre des endroits situés en territoire canadien. Essentiellement, ces lettres prévoient que des services

assurés outre-frontière par l'un des pays en cause, par exemple les oléoducs, seraient acceptables en tant qu'exploitation accessoire. De plus, les services assurés entre des endroits situés dans l'autre pays ne seraient acceptables qu'en cas de panne catastrophique du système de l'autre pays ou pour des périodes de temps limitées, lorsque l'autre pays a temporairement besoin de capacité supplémentaire. Dans tous les cas mentionnés, il serait nécessaire d'avoir l'approbation officielle des autorités gouvernementales appropriées de chaque pays.

#### **Des paiements anticipés pour les céréales non moissonnées**

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a annoncé récemment que des paiements anticipés pour les céréales non moissonnées étaient maintenant disponibles. "Le gouvernement a pris des mesures afin de mettre en vigueur les clauses de la Loi sur les paiements anticipés pour les céréales des Prairies puisqu'il est évident qu'un très grand nombre d'agriculteurs de l'Ouest ont été dans l'impossibilité de terminer leurs récoltes", a dit M. Lang.

Normalement, de tels paiements anticipés ne sont disponibles que pour le grain battu déjà entreposé mais la Loi prévoit les cas où la température ne permet pas de terminer la moisson. "La Commission canadienne du blé remet les formulaires aux préposés aux aspirateurs à céréales. Les agriculteurs concernés devraient pouvoir obtenir ces paiements anticipés d'ici quelques jours", a dit le ministre.

#### **Échange culturel**

Grâce à des subventions octroyées par le gouvernement du Canada, sept institutions culturelles et quinze universités canadiennes accueilleront un total de soixante-dix artistes, écrivains et universitaires de l'Europe et de l'Amérique latine au cours de l'année scolaire 1972-1973. Les pays représentés sont l'Argentine, la Belgi-

que, la France, l'Italie, le Mexique, la République fédérale d'Allemagne, la Suisse et l'Uruguay.

Les subventions, dont le total s'établit cette année à \$125,000, sont accordées en vertu du programme d'échanges culturels mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada pour le compte du ministère des Affaires extérieures. C'est la première fois que des pays d'Amérique latine participent à ce programme. Les accords culturels du Canada avec les pays étrangers pourvoient aussi à des visites d'artistes et d'universitaires canadiens dans les pays mentionnés. Quant aux échanges culturels avec les pays du Commonwealth, ils sont administrés pour le compte du ministère des Affaires extérieures par l'Association des universités et collèges du Canada.

Au cours de leur séjour, les artistes invités dirigent des répétitions et des stages d'étude et participent à des spectacles ou à des concerts. Les organismes qui les accueillent sont: Cammac (*Canadian Amateur Musicians* - Musiciens amateurs du Canada), l'École nationale de ballet, l'École nationale de théâtre, le Festival de Stratford, les Grands ballets canadiens, les Jeunesses musicales du Canada, le Théâtre du Nouveau Monde et l'Université York.

Les universitaires et écrivains donnent des conférences et dirigent des séances d'étude à l'intention des étudiants, des professeurs et du public. Ils sont accueillis dans les universités suivantes: Calgary, Dalhousie, École polytechnique (Montréal, Guelph, Laval, McGill, Moncton, Montréal, Ottawa, Québec (Trois-Rivières), Queen's, Saint-Paul (Ottawa), Sherbrooke, Toronto et York.

#### **Emploi dans l'administration fédérale**

L'administration fédérale comptait 422,700 fonctionnaires le 30 juin 1972, ce qui représente 17,700 de plus qu'au 31 mars; cette augmentation provient surtout du personnel occasionnel employé saisonnièrement. La rémunération totale a augmenté de 99.1 millions de dollars, atteignant 911.1 millions par suite de l'augmentation du nombre de salariés et d'une troisième paie en juin.

### Un destroyer porte-hélicoptères mis en service

Le *HMCS Huron* (DDH-281) a été baptisé et mis en service le 16 décembre, à Marine Industrie Limitée, à Sorel (Québec). Mme M. Elizabeth Collins, épouse du Vice-amiral D.A. Collins, Sous-chef de l'état-major de la Défense (Soutien), en était la marraine.

Le *Huron*, troisième navire de sa classe à être mis en service, est de conception et de construction canadienne. Sous la direction des constructeurs du navire, il vient d'achever trois semaines de manoeuvres astreignantes en mer, dans le Bas-Saint-Laurent, au cours desquelles la performance de ce dernier a surpassé les prescriptions techniques. On l'a soumis à des épreuves rigoureuses du point de vue de la vitesse et de la consommation de mazout, de ses capacités de manoeuvre, du rendement de son moteur principal, ainsi que de sa maîtrise en mer.

Les quatre navires de cette classe, serviront dans le Commandement maritime des Forces canadiennes et leur base d'attache sera Halifax (Nouvelle-Écosse).

L'*Iroquois* (DDH-280) et le *Huron* (DDH-281) ont été construits par Marine Industrie Limitée, à Sorel (Québec). L'*Athabaskan* (DDH-282), qui a été mis en service en septembre 1972, et l'*Algonquin* (DDH-283) en voie de construction, sont la production de *Davie Shipbuilding Limited*, à Lauzon (Québec).

### Emplois pour étudiants

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé que 174,709 étudiants ont trouvé un emploi l'été dernier, grâce à tous les Centres de Main-d'oeuvre du Canada (CMC). C'est un accroissement de 32,500 par rapport à 1971.

Les 137 Centres spéciaux de Main-d'oeuvre du Canada pour étudiants ont réussi à placer le chiffre record de 130,000 étudiants, soit 75 pour cent du total, ce qui représente plus que le double des 63,000 placements effectués par les 119 CMC durant l'été de 1971.

Par région, voici le nombre de placements chez les étudiants des écoles secondaires et postsecondaires: Atlantique, 16,452; Québec, 35,287; Ontario, 74,597; les Prairies, 34,271; Pacifique, 14,102.

Quarante pour cent des étudiants de l'effectif ouvrier se sont inscrits dans les centres spéciaux pour obtenir un emploi d'été au regard de 25 pour cent en 1971. Par contre, 376,000 étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire ont fait une demande d'emploi dans les CMC comparativement à 212,000 en 1971, une augmentation de 77 pour cent.

### Conférence mondiale sur les pêches

Une importante conférence internationale sur les pêches, la première du genre depuis près de 20 ans, aura lieu à Vancouver (Colombie-Britannique), au mois de février, sous le patronage de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organisme des Nations Unies. On s'attend à ce que plus de 300 spécialistes des pêches, venant de 60 pays, assistent à la Conférence technique sur la gestion et le développement des pêches, du 13 au 23 février 1973.

Le ministre de l'Environnement du Canada, M. Jack Davis, ouvrira officiellement les débats, et un autre Canadien, l'ancien sous-ministre des Pêches, M. A.W.H. Needler, agira en tant que président général de la Conférence. Le conférencier principal à la séance l'ouverture sera M. Frederick E. Popper, directeur général adjoint (Pêches) de la FAO.

La Conférence permettra aux spécialistes d'échanger leurs opinions sur l'état des ressources halieutiques des eaux douces et salées du monde, de même que sur les principes et les techniques de la gestion des ressources de la pêche.

Lors des conférences techniques précédentes de la FAO, on avait pu étudier divers aspects concernant les pêches mondiales, mais la réunion de Vancouver sera la première à revêtir une telle importance depuis la Conférence sur les ressources vivantes de la mer, qui a eu lieu à Rome, en 1955. Les prises mondiales de poisson ont plus que doublé depuis ce temps, pas-

sant d'une quantité inférieure à 30 millions de tonnes métriques, en 1955, à près de 70 millions de tonnes métriques, en 1970. Au cours de la même période, les ressources des pêches ont été menacées en certains endroits par l'exploitation à outrance et la pollution de l'environnement.

La réunion de février ne portera pas sur les questions de droit et de compétence en matière de pêches maritimes; ces points feront cependant l'objet d'études lors de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, plus tard au cours de l'année.

À l'invitation du gouvernement du Canada, le département des Pêches de la FAO a commencé les préparatifs de la Conférence de Vancouver, préparatifs auxquels le Conseil de la FAO a donné, en septembre, son appui unanime.

### Recensement des familles – 1971

Au 1er juin 1971, le nombre de familles principales (c.-à-d. dont le chef est aussi le chef de ménage) au Canada atteignait 4,898,290, soit 11 pour cent de plus qu'au recensement de 1966 (4,345,718). Les résultats du recensement de 1971 révèlent aussi que le Québec et les Prairies avaient le plus fort pourcentage de familles principales, tandis que Terre-Neuve accusait le plus faible (92.3 pour cent).

À Terre-Neuve en 1971, 7.0 pour cent des familles étaient des familles secondaires apparentées au chef d'une famille principale. Ce chiffre était le plus élevé au Canada; les provinces Maritimes affichaient une tendance similaire. La Saskatchewan avait la proportion la plus basse (1.4 pour cent), ce qui est également conforme à une tendance régionale. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest accusent la plus forte diminution du pourcentage de familles secondaires apparentées au chef de ménage (au cours de la période 1966-1971), ce pourcentage étant passé de 3.9 pour cent à 3.1 pour cent de l'ensemble des familles.

La plus forte baisse chez les familles chambreuses est survenue en Ontario, où leur proportion est passée de 1.6 pour cent de l'ensemble en 1966 à 1.1 pour cent en 1971. Cependant,

l'Ontario occupe toujours le deuxième rang, venant après le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, où le rapport est de 1 à 2. La Saskatchewan avait la plus faible proportion de familles chambreuses, soit 0.4 pour cent de l'ensemble.

### Le marché américain ouvert aux aéroglisseurs canadiens

Une société de fabrication d'aéroglisseurs, dont le siège est à Ottawa, a trouvé son premier concessionnaire aux États-Unis à la suite d'une récente mission commerciale ontarienne à Minneapolis et Saint Paul, au Minnesota; *MHV Industries Ltd* a passé un contrat de vente de 100 appareils avec la société *Lund of America*.

M. H.M. Shantz, directeur des ventes chez MHV, a déclaré que sa société, qui a reçu un prêt de la Société de développement de l'Ontario afin de faciliter son exploitation, confiera à la société Lund la vente de son aéroglisseur de \$3,000 au Minnesota, au Nebraska, au Kansas et au Missouri. MHV possède d'autres concessionnaires en Australie et au Brésil et, au Canada, dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario.

M. Shantz a ajouté que le biplace propulsé par deux moteurs de 30 CV est de dimensions favorables à une utilisation en toute saison, tant dans les secteurs commercial que récréatif.

### Les radiobalises deviendront obligatoires

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a officiellement annoncé récemment que la majorité des aéronefs immatriculés au Canada devraient désormais être équipés de radiobalises (ELT) qui serviront essentiellement à la détection des appareils ayant dû faire un atterrissage forcé.

L'Ordonnance sur la navigation aérienne rendant les radiobalises obligatoires entrera en vigueur après un délai suffisant pour permettre des consultations avec les organisations privées intéressées, telles que les aéroclubs et écoles de pilotage, et pour laisser aux fabricants canadiens

le temps de réaliser, mettre en vente et installer l'équipement agréé.

Les exceptions conformément à ce règlement concerneront probablement les avions à réaction commerciaux dont le poids brut dépasse 44,000 livres, ainsi que les aéronefs circulant dans un rayon de 25 milles autour de leur aéroport de départ et les appareils se rendant à un endroit où ils feront procéder au montage ou à la réparation d'une radiobalise.

Ce règlement est issu d'une étude approfondie du problème d'ensemble posé par la recherche et le sauvetage dans le domaine de la navigation aérienne et maritime. En 1970, un groupe de travail avait été spécialement formé au ministère pour étudier et préconiser un règlement approprié et il a contribué à mettre au point le projet d'Ordonnance de la navigation aérienne.

### Un vaccin contre la grippe anglaise

Le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, a annoncé dernièrement qu'un vaccin conférant une immunité spécifique contre le virus grippal dit "Angleterre" est en cours de fabrication. L'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal, compte pouvoir produire de petites quantités du vaccin d'ici deux à trois semaines.

La nouvelle souche "Angleterre" de virus grippal, souche mutante du virus standard, commence à supplanter la souche Hong Kong, cause de la plupart des cas de grippe dans le monde au cours des dernières années. Les deux souches produisent des symptômes dont la nature et la gravité présentent une très grande analogie au point de vue clinique.

Les études effectuées jusqu'à maintenant par le ministère de la Santé démontrent qu'environ les deux tiers des personnes qui ont reçu un vaccin antigrippal de souche Hong Kong semblent être suffisamment protégées contre la grippe anglaise.

*Suite de la page 2*

depuis l'an dernier, le Canada est devenu membre, cette année, de l'Institut interaméricain des Sciences

agricoles, ce qui porte à huit le nombre d'agences spécialisées ou d'institutions panaméricaines aux activités desquelles le Canada participe pleinement en sa qualité de membre régulier.

**Q.** Le Canada sera l'hôte, en 1973, de la Conférence biennale des premiers ministres du Commonwealth. Selon vous, est-ce que les liens qui unissent les pays membres seront atténués par l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun?

**R.** Je ne crois pas que cet événement historique ait un effet négatif sur les liens qui unissent les pays membres du Commonwealth. Comme vous l'avez mentionné le Canada sera l'hôte de la prochaine Conférence biennale des premiers ministres du Commonwealth.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun représente pour le Canada une autre occasion de développer et de raffermir ses excellentes relations avec les pays européens.

**Q.** Le commerce constituant le pivot de toute politique étrangère, diriez-vous que le contentieux économique canado-américain reste la principale préoccupation du gouvernement d'Ottawa?

**R.** Comme vous le savez, nos relations avec les États-Unis touchent à de très nombreux domaines d'intérêt national aussi bien qu'international. Ce que vous appelez le "contentieux économique" ne forme donc qu'une question parmi bien d'autres à régler dans le cadre de nos relations mutuelles. Il est évident, toutefois, que nous sommes conscients de l'importance qu'ont nos relations commerciales avec les États-Unis aussi bien en ce qui concerne la politique étrangère du gouvernement qu'en ce qui concerne l'économie canadienne en général. Maintenant que les élections ont eu lieu dans nos deux pays, nous espérons pouvoir reprendre les discussions à ce sujet dans un avenir rapproché.